

Assemblée Générale Ordinaire annuelle

Mercredi 27 juin 2018, 18h - 21h

Salle Atmo-Sphère, 2^e étage, Esp'ACE

14 avenue Benoit Frachon

St-Martin-d'Hères

Ordre du jour

⇒ **Accueil et signature des feuilles d'émargement à partir de 17h45.**

1. Vérification de l'atteinte du quorum.

« *Le quorum requis pour la validité des délibérations d'une assemblée générale ordinaire est, [...], du quart des associé·e·s* » (art. 24.2 des statuts).

2. Communication statutaire de la liste des nouveaux·elles associé·e·s agréé·e·s par le Conseil de gestion conformément aux statuts de la société, depuis l'assemblée générale du 5 juillet 2017.

3. Rapport de gestion, incluant la présentation des comptes, pour la période du 29-09-2016 (création de la société) au 31-12-2017.

4. Présentations des candidatures au Conseil de gestion, au titre du collège des Citoyens, suite à la démission de deux membres en 2017 (les deux représentant le collège des Citoyens).

5. Présentation des résolutions.

5.1. Constat du capital social de la société Energ'Y Citoyennes au 18 mai 2018 ;

5.2. Approbation du rapport de gestion et des comptes du premier exercice de la société et quitus au Conseil de gestion pour sa gestion de la société depuis sa création le 29-09-2016 ;

5.3. Affectation du résultat ;

5.4. Approbations des conventions réglementées, directes ou indirectes entre la société Energ'Y Citoyennes et ses dirigeants (membres du Conseil de gestion) ;

5.5. Élection de M. Jean-Marc De Boni (Collège des Citoyens) au Conseil de gestion ;

5.6. Élection de M. Jean-Antoine Grillot (Collège des Citoyens) au Conseil de gestion ;

5.7. Pouvoir au porteur.

6. Vote des résolutions.

« *Les délibérations de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité simple des associé·e·s présent·e·s ou représenté·e·s* » (art. 24.3 des statuts).

7. Questions diverses.

Assemblée Générale Ordinaire annuelle

Mercredi 27 juin 2018, 18h - 21h

Salle Atmo-Sphère, 2^e étage, Esp'ACE

14 avenue Benoit Frachon

St-Martin-d'Hères

Plan d'accès

Bâtiment Esp'ACE

